
COMMUNICATION / COVID-19
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
8 avril 2021



Bonjour à vous,

La situation sanitaire change constamment et d'autres changements nous sont demandés. **À compter du jeudi 8 avril 2021, le masque médical ou de procédure devra être porté en continu dans tous les milieux de travail, ce qui inclut les sexologues ainsi que leur clientèle.** Cette décision a été prise pour freiner la propagation de variants considérés comme plus contagieux que le virus de la première vague en mars 2020.

Nous vous demandons à nouveau de suivre toutes les recommandations gouvernementales sur les mesures sanitaires rassemblées dans le [Guide](#) de l'Ordre lorsque vous rencontrez vos clientèles. Votre jugement professionnel demeure essentiel. Comme vous le savez, nous nous basons sur le degré de souffrance des client.es, la présence de violence dans leur milieu, l'impossibilité d'avoir un endroit intime pour les rencontres et bien entendu, nous tâchons de ne pas rencontrer en personne les gens qui pourraient être particulièrement vulnérables à la covid-19. Bien que les services sexologiques et psychothérapeutiques soient considérés comme essentiels, étant donné la contagiosité accrue des nouveaux variants, le télétravail devrait encore être priorisé.

En ce qui concerne la vaccination pour les sexologues, des précisions sont encore à recevoir. Ce que nous savons à l'heure actuelle, c'est que lorsque la phase concernant les professionnel.les en privé sera lancée, il vous sera demandé d'apporter votre carte de membre de l'OPSQ (que vous pouvez retrouver et imprimer à partir de votre profil sur l'intranet). Lorsque nous aurons la confirmation, nous vous donnerons toutes les informations pertinentes. Les sexologues employé.es du réseau de la Santé et des services sociaux ou du réseau communautaire peuvent se référer à leur employeur pour plus d'informations.

À travers les moments difficiles, une pensée m'accompagne souvent. Dans la dernière année, les Québécois et les Québécoises ont pu recevoir de l'aide de la part des sexologues pour de nombreux motifs. Nous continuons nos actions pour qu'ils et elles continuent à bénéficier d'une réponse compétente à tous leurs besoins sexologiques. Persistons tous et toutes, dans nos efforts tant individuels que collectifs pour soutenir la population québécoise.

La Présidente



Joanie Heppell, sexologue